



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

Communiqué : Faut pas dépasser les bornes !



Lundi 27 juillet, à Pontenx les Forges, la SEPANSO a constaté que des travaux en milieu forestier avaient dégradé d'une part le patrimoine archéologique et d'autre part le patrimoine naturel. En effet, pour travailler à l'aise, des branchages ont été placés dans un ruisseau, puis la motte féodale a été attaquée à la pelleuse pour extraire de la terre pour recouvrir ces branchages. Evidemment la construction d'un pont, cela aurait pris plus de temps et cela aurait coûté plus cher !

Le jour même la SEPANSO a adressé un courriel au maire de la commune pour attirer son attention sur cette situation scandaleuse. Le service de la DDTM de Parentis et la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Dès le 28 juillet le maire de Pontenx les Forges a répondu, après avoir examiné la situation, qu'il partageait l'émotion de la SEPANSO. Selon le premier magistrat de la commune « ...*la parcelle du Tuc a été exploitée de façon abusive sans aucun ordre de service ou de contrat ou demande de la propriétaire. Plus grave à mon sens, le gestionnaire m'a informé que des dégradations de la Motte Féodale ont été faite avec une pelle mécanique, la motte argileuse ayant été attaquée en partie pour combler une partie du cours d'eau...* ». Le maire a adressé un courrier à la propriétaire, à la DDTM, au Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, et à l'entrepreneur qui a réalisé les « travaux ».

La SEPANSO a confié à Me Ruffié le soin d'adresser une plainte à Monsieur le Procureur de Mont de Marsan afin d'obtenir une remise en état parfaite du site

Georges Cingal, président (+33 5 58 73 14 53)